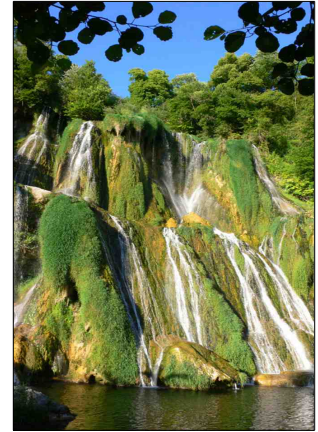


Site classé
Patrimoine
national



Cascade de Glandieu

Ain

Date de l'arrêté : 14 juin 1909

Commune concernée : Saint-Benoît

Le Gland, rivière affluente du Rhône, précipite ici ses eaux dans le vide sur le rebord occidental de la Montagne de Saint-Benoît en une chute ample et échevelée.

Nous sommes à l'extrême Sud de la chaîne du Bas Bugey, que le Gland traverse perpendiculairement (Est-Ouest) en l'incisant d'une profonde échancrure. Au débouché, les eaux rebondissent à mi-hauteur de la falaise, composant un monumental escalier liquide : d'une immense vasque naturelle, émergent quelques rochers où les curieux se plaisent à se faire photographier depuis la fin du XIX^e siècle.

Une ligne boisée surplombe la cascade et souligne la majesté de ce spectacle naturel, facilement visible de la route départementale 19. Rien d'étonnant donc à ce que la cascade de Glandieu ait été l'un des premiers sites classés dans l'Ain, trois

ans après le vote de la première loi de protection des sites naturels, le 21 avril 1906. Depuis, un entrepôt est venu se construire à proximité de la chute. Malgré l'aspect peu esthétique du bâtiment, la poésie du lieu en est peu altérée.

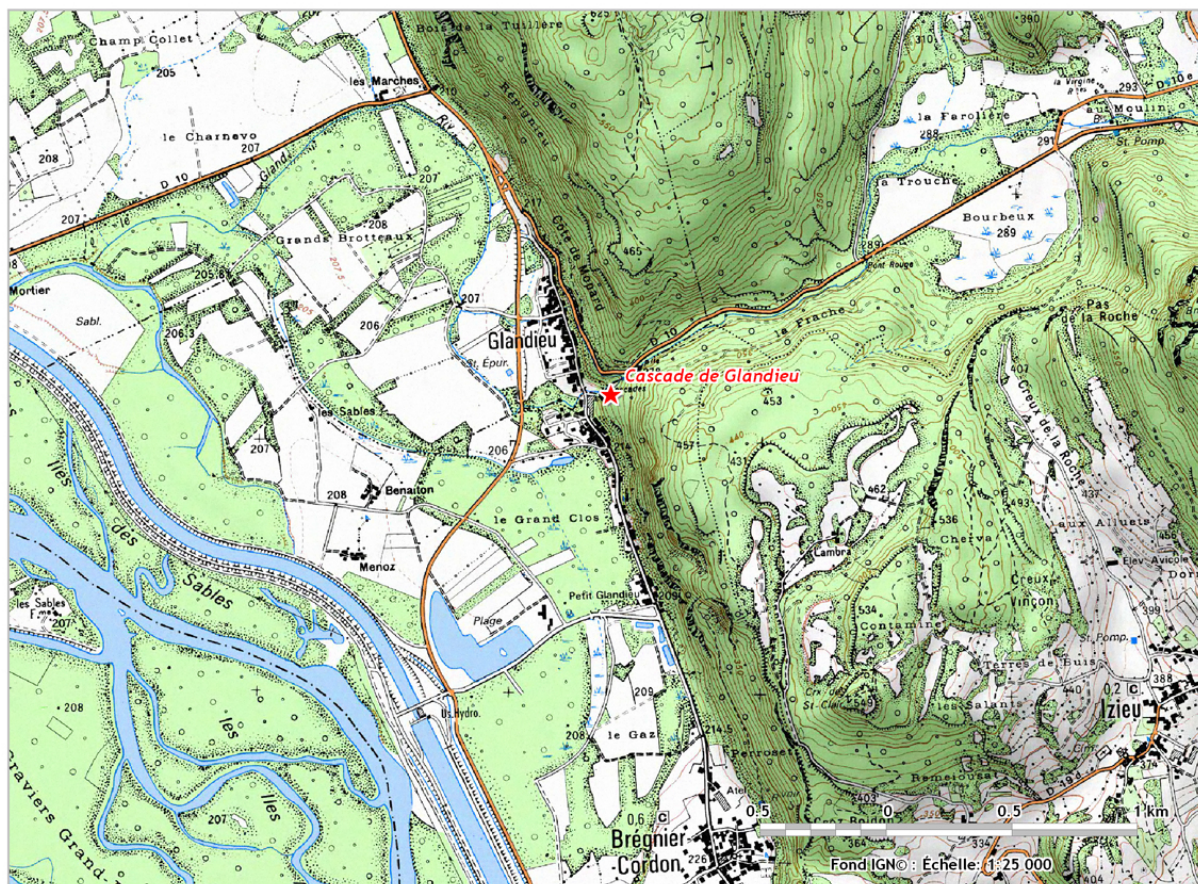
Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Libre

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

